



Restructuration de la direction de Clermont-Ferrand : le compte n'y est pas...

Dans la perspective d'une reconfiguration de la direction régionale à Clermont-Ferrand, après une première entrevue le 7 septembre à Clermont-Fd, un GT à Lyon le 21 septembre, le DI est revenu rencontrer les agents AG/CO de la résidence de Clermont-Ferrand le 30 septembre.

Voilà ce qu'il en ressort :

- La Correspondante Sociale (1 ER), la Division (2 ER), le bureau (19 ER), la Viticulture (2 ER), le GIR (1 ER) et la BSI (37 ER) sont pérennisés.
- Le projet de « reconfiguration » maintiendrait une CCE (1 ER), un SRA (1 ER), un SRE (4 ER) et un AP (1 ER).
- Le DR (- 1 ER), le SGR (- 2 ER) et la CRPC CO (- 2 ER) seraient supprimés.
- Le bureau et la division seraient abondés d'un agent (+ 2 ER).
- Les postes de la **Réglementation** (- 1 ER), de la **CRPC SU** (- 1 ER) et de **rédacteur au Contentieux** (- 1 ER) sont **en discussion**.

Pour ces postes, la charge de travail, les missions effectuées et les résultats obtenus justifient largement leur maintien dans une approche métiers telle que voulue par l'administration.

Il serait incompréhensible que ces missions douanières essentielles soient abandonnées.

Les agents concernés se sentent trahis par une administration qui ignore volontairement leur implication. Comment est-ce possible à un moment où l'on parle tant de l'attention qui doit être portée aux agents ! Comment est-ce possible lorsqu'on dénonce autant la centralisation des services !

Le DI a indiqué qu'il devait rendre des ER à la DG.

Après 5 années de diminution drastique des emplois sur la résidence Auvergnate, toute nouvelle restitution d'emploi serait dramatique, les possibilités de reclassement à résidence étant quasi inexistantes.

Nous serons attentifs à la prise en compte objective de ces paramètres afin que des décisions iniques ne soient pas « justifiées » par des impératifs de réductions d'emploi.